



Commune de Misery-Courtion

CONVOCATION

à l'assemblée communale du lundi 19 mai 2025 à 20h00

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le lundi 19 mai 2025, à 20h⁰⁰, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2024**
- 2. Révision des statuts de l'Association de la crèche Barbotine**
- 3. Règlement communal concernant l'Accueil extrascolaire (AES)**
- 4. Demande de crédit additionnel pour la construction de la nouvelle station de pompage (STAP) « Saut du Chien »**
- 5. Comptes 2024**
 - 5.1 Compte de résultat**
 - 5.2 Compte des investissements**
 - 5.3 Rapport de la Commission financière**
- 6. Désignation de l'organe de révision pour les années 2025 - 2027**
- 7. Divers et communications**

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée ou sur le site internet communal, sous www.misery-courtion.ch.

Le Conseil communal